

LES NOUVELLES DE BOURGES

www.ville-bourges.fr

JANVIER 2021

N° 264



Pour Bourges

**RÊVONS
PLUS HAUT**

SOMMAIRE

FINANCES

4 5

Les impacts de la crise covid sur le budget de la ville

DOSSIER

6 7 8 9

Portrait de quartier : Vauvert-Pierreley

QUARTIERS

10 11

Projet site Bon Pasteur

CITOYENNETÉ

12

Consultation citoyenne place Cujas

ENVIRONNEMENT

13

Brûlage des déchets dans les marais

CULTURE

14 15 16

Bourges capitale européenne de la culture

SPORT

17

Fusion clubs football

JEUNESSE

18

Activités jeunesse

TRIBUNES

19

PORTRAIT

20

Nora VIVIANI



Lancement des illuminations de Noël

Le 28 novembre dernier, Yann Galut, Maire de Bourges et l'équipe municipale ont lancé les illuminations de Noël pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

EDITO



BELLE ANNÉE 2021 À TOUTES ET À TOUS !

Chère madame,
Cher monsieur,

C'est une triste année 2020 qui s'achève. A Bourges comme partout en France et dans de nombreux pays, la crise sanitaire que nous avons vécue nous a touchés au cœur. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, j'ai une pensée pour toutes ces familles endeuillées qui ont vu partir trop tôt une ou un être chère. C'est pour eux et pour les plus fragiles d'entre nous que nous devons redoubler d'effort dans l'application des gestes barrières afin d'endiguer cette pandémie. La crise sanitaire de la COVID 19 a profondément impacté les liens sociaux qui nous unissent et qui relient les êtres les uns aux autres.

Je tiens également à avoir une pensée pour tous.les soignants.es et toutes celles et tous ceux qui se sont engagés.es en première ligne pour soigner, accompagner et protéger nos concitoyens.nes. Ils.elles sont l'honneur de la France.

Malgré le filet social qui a été déployé au niveau national et que nous avons relayé localement, nous savons d'ores et déjà que cette crise sanitaire a eu et aura durablement un impact économique sur nos entreprises et notamment les plus petites. Le monde de la Culture, les secteurs du tourisme, de la restauration qui font la vitalité de nos villes sont au bord de l'asphyxie et nécessitent encore la mobilisation de la solidarité nationale et locale.

L'impact de cette crise touche aussi toutes les villes de France qui se sont mobilisées humainement et financièrement pour amortir le choc. Au niveau national, ce sont 8 milliards d'euros qui ont été mobilisés par les villes de France. A Bourges, ce sont ainsi 5,1 millions d'euros qui ont été engagés sur 2020 et 2021 pour faire face à la crise COVID, porter les solidarités et maintenir nos capacités à agir.

Je fais le vœu que cette année 2021 nous permette de retrouver la chaleur humaine et la joie de vivre.

La Culture est au cœur de l'ADN de notre ville. C'est par la Culture, véritable lien entre les Hommes, expression des sentiments, ressenti des émotions... que Bourges choisit de s'engager sur le chemin de l'année 2021. A ce monde de Culture encore meurtri, à tous ces artistes en devenir, à tous ces passeurs d'émotions, nous l'affirmons. Bourges est votre destination.

Cette année sera pour Bourges une opportunité. Nous avons encore vu à l'occasion des fêtes de fin d'année combien notre ville était agréable à vivre et combien elle avait de ressources. Piétonisation et déplacement doux, animation et valorisation de notre patrimoine en cœur de ville comme dans tous les quartiers, culture, sport pour tous, ... A l'heure où la crise a montré les failles du développement hyper-concentré dans les métropoles, à l'heure où 54% de franciliens.nes aspirent à quitter la capitale, nous comptons mettre en avant les atouts de Bourges, une ville à taille humaine.

Pour Bourges, rêvons plus haut.

Bourges sera au rendez-vous de 2021 !

Yann Galut

Maire de Bourges

COVID-19 : UN COÛT DE 5,1 MILLIONS D'EUROS POUR LE BUDGET DE LA VILLE

L'épidémie de la COVID-19 a des conséquences importantes sur les finances de la ville. Explications...

Selon une étude de l'Association des maires de France, l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les communes va se traduire par une perte de recettes cumulée de 8 milliards d'euros pour les communes entre 2020 et 2022. Philippe Laurent, secrétaire général de l'Association des maires de France précise que « pour les communes les pertes seront très importantes dès 2020 » (Libération - 4 décembre 2020).

Un impact de 5,1 millions d'euros pour les finances de la ville

La Ville de Bourges n'est pas épargnée, loin s'en faut. Elle doit faire face à une minoration de ses recettes qui s'élève à 2 millions d'euros et à une majoration de ses dépenses (nettes d'économies) directement induites par la crise de 1,5 millions d'euros

Ainsi, pour la seule année 2020, l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les finances de la ville se monte à 3,5 millions d'euros, ce qui équivaut à 31,6% de l'épargne brute* du budget primitif 2020.

La préparation du budget 2021 indique en outre que les mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire auront un impact supplémentaire de 1,6 million d'euros sur l'excédent brut prévisionnel.

Au final, l'impact financier de la crise sanitaire pèsera en cumul pour 5,1 millions d'euros sur le budget de fonctionnement.

La poursuite du service public

Depuis le début de la crise sanitaire en mars dernier, la Ville de Bourges a mis en place les moyens nécessaires pour protéger les Berruyères et les Berruyers. Les services publics municipaux ont continué à fonctionner en s'adaptant à l'évolution de la situation et des contraintes sanitaires (prise de rendez-vous, numéro vert,...).

De nouveaux services ont aussi été mis en place pour répondre aux situations d'urgence sociale : conciergerie, soutien aux aînés, aides aux associations sociales,...

Des aides pour les secteurs en difficulté qui ont un impact sur les finances de la ville

La Ville de Bourges a mobilisé également des moyens financiers importants pour soutenir le monde associatif avec notamment la création d'un fonds de soutien associatif.

Des mesures significatives ont été prises pour aider les commerçants et les entreprises à travers notamment l'exonération des droits d'occupation commerciale du domaine public (marchés, terrasses, chevalets...), l'abattement de 15% de la taxe locale sur la publicité extérieure et les enseignes, l'abandon de recettes de parkings...

Des manques à gagner tarifaires

La ville connaît aussi des manques tarifaires dus à l'interruption de certains services, comme les

cantines, les centres de loisirs, la culture, le sport, alors qu'elle a continué à payer la plus grande partie des dépenses correspondantes.

Des charges supplémentaires

Pour protéger la population, les usagers des services de la ville et les agents de la Ville de Bourges et du CCAS, et pour garantir la continuité du service public la Ville a dû faire face à des charges supplémentaires comme l'achat de masques ou de gels hydro-alcoolique, l'externalisation de certaines missions comme le nettoyage de bâtiments municipaux.

Un vœu voté au Conseil municipal du 17 décembre

Les élus du Conseil municipal ont voté un vœu relatif à l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur ses finances interpellant l'Etat afin que ce dernier prenne l'engagement de compenser la perte de recettes tarifaires subies ainsi que les dépenses engagées pour faire face à la crise sanitaire, sur la période allant de mars 2020 à juin 2021, soit 5,1 millions d'euros.

**L'épargne brute résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette.*

Des charges supplémentaires dues à la crise sanitaire

Achat masques, blouses, gels hydro-alcoolique,.... :
763 704 euros

CCAS : 500 000 euros

Création d'un fond de soutien associatif : 137 209 euros

Prise en compte des interruptions de service (compensation pour les usagers des fermetures des équipements sportifs et culturels) : 83 000 euros

Recrutement et renforts service de nettoyage et de gardiennage (création de 14 postes en CDD d'un an) : 82 274 euros

Pré accueil Hôtel de ville par un prestataire : 55 380 euros

Externalisation du nettoyage sur les groupes scolaires :
42 000 euros

Des pertes de recettes

Redevance restauration scolaire : - 313 000 euros

Redevance accueil périscolaire : - 115 000

Redevance centres de loisirs : - 105 000 euros

Participation CAF centre de loisirs : - 100 000 euros

Droits d'entrée dans les piscines : - 113 500 euros

Location des salles municipales : - 73 600 euros

Location des équipements sportifs : - 69 100 euros

Exonération des droits d'occupation commerciale du domaine public (marchés) :

- 99 560 euros

Exonération des droits d'occupation commerciale du domaine public (terrasses, chevalets, présentoirs, étalages) : - 69 100 euros

Taxe locale sur la publicité extérieure et les enseignes (abattement de 15%) : - 72 000 euros

Gratuité des parkings : - 402 772 euros

Gratuité du stationnement : - 221 450 euros

Taxe de séjour : - 130 000 euros





Joël ALLAIN, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'administration générale et aux ressources humaines.

Quel est le bilan financier de la crise sanitaire de la COVID19 pour la Ville de Bourges ?

Outre le bilan sanitaire, économique et social, particulièrement lourd pour bon nombre d'habitants, d'associations et d'entreprises locales, cette crise de la COVID 19 pèse fortement sur les finances de la Ville de Bourges.

Nous avons engagé, chaque fois que nécessaire, les moyens attendus pour protéger la population (achat de masques, diverses protections, mise en œuvre de protocoles sanitaires contraignants...), pour maintenir en fonctionnement les services publics municipaux même en mode dégradé (prise de rendez-vous, numéro vert, ouvertures de salles, ...) pour répondre aux situations d'urgence sociale (conciergerie, soutien aux aînés, actions sociales particulières, appui aux associations...), pour soutenir le tissu associatif (fonds spécifique d'aides aux associations...), ainsi que pour venir en aide au tissu économique local (abandon de recettes de parkings, de droits de voiries ou d'usage du domaine public, des mesures de soutien à la trésorerie...)

En 2020, l'ensemble de ces mesures a conduit la Ville de Bourges à faire face à une minoration de ses recettes de 2 072 587 euros et à une majoration de ses dépenses (nettes d'économies) directement induites par la crise, de 1 475 208 euros. Donc pour la seule année 2020, l'impact de la Covid-19 sur les finances de la Ville s'élève à 3 547 795 euros, soit près du tiers de nos capacités d'autofinancement issues du budget primitif 2020.

Malheureusement, la crise sanitaire n'est pas terminée. Et, d'ores et déjà nous devons prévoir dans notre préparation budgétaire 2021 un nouvel impact financier que nous estimons pour les 6 prochains mois à près de 1,6 millions d'euros supplémentaires qui pèseront à nouveau sur notre capacité d'autofinancement.

Ainsi nous estimons l'impact financier de la crise COVID depuis le début de la crise jusqu'en juin prochain à environ 5,1 millions d'euros sur notre budget de fonctionnement, pesant lourdement sur nos capacités d'intervention comme sur notre capacité à investir.

Dans ce contexte d'épidémie sanitaire quelles sont les principales contraintes que vous rencontrez dans le cadre de l'élaboration du budget 2021 ?

Ces 5,1 millions d'euros en moins nous imposent deux choses.

Tout d'abord, nous devons être encore plus vigilant qu'à l'accoutumé, sur nos dépenses de fonctionnement ; ce qui pourrait se traduire vers une baisse temporaire de certaines subventions par exemple ou, du moins, sur une stabilisation en 2021. Si nous devons en arriver là, chaque situation serait examinée de très près avec chaque bénéficiaire.

Par ailleurs, nous avons dû recruter du personnel supplémentaire, en particulier dans les écoles, pour continuer à délivrer le service public attendu et satisfaire aux protocoles sanitaires qui nous sont imposés par l'Etat, mais aussi pour faire face à l'absence de notre propre personnel lui-même touché par la situation sanitaire. Cela a un coût qu'il nous faut supporter.

Une baisse significative de notre Excédent Brut d'Exploitation (EBE), c'est obligatoirement une baisse significative de nos investissements sur l'année 2021 et donc un décalage à prévoir dans la mise en œuvre de notre programme municipal. D'autant plus, que le plan de relance annoncé par l'Etat dans lequel nous souhaitons nous inscrire chaque fois que possible, est à ce jour peu clair et ne nous donne que très peu de visibilité sur les engagements financiers réels de l'Etat.

A cet égard, il est d'ailleurs regrettable que l'Etat ne prenne pas en compte les pertes importantes que subissent les communes qui se traduiront négativement dans leurs investissements donc dans la relance économique de la France.

De mon point de vue, envisager la relance en se privant de l'intervention des villes et de leurs groupements n'est ni réaliste ni acceptable. Pourtant des solutions existent. Par exemple, en allouant aux communes une petite partie des 40 milliards du plan de relance européen.

Quels sont les domaines sur lesquels la collectivité va devoir porter ces efforts pour tenir ses équilibres budgétaires ?

Tout d'abord, extrême vigilance sur nos recettes de fonctionnement tout en réaffirmant que la fiscalité n'augmentera pas pour les Berruyers malgré les dépenses supplémentaires que nous aurons encore pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent.

En fait, nos marges de manœuvre sur l'augmentation de nos recettes sont extrêmement faibles.

Ensuite la clé de notre réussite réside dans la maîtrise de toutes nos dépenses de fonctionnement.

L'impact de la crise sanitaire sur nos capacités d'investissement est immédiat.

D'autant que la dette accumulée par la Ville durant des

années pèse lourdement sur nos finances. C'est ainsi plus de 10 millions d'euros que nous devons rembourser chaque année en capital jusqu'en 2026, et près de 4 millions d'euros d'intérêts que nous devons rembourser en 2021 !

On peut donc estimer d'ores et déjà que du fait de cette crise COVID 19, nous devons décaler la réalisation de quelques projets.

Par exemple, 2021 permettra d'engager les études de rénovations de nos stades et équipements sportifs mais les travaux ne débiteront probablement pas avant fin 2022 ou 2023.

Par exemple encore, 2021 permettra d'engager des études d'architecte pour la rénovation de la Place Cujas et de la rue Moyenne mais les travaux ne débiteront probablement pas avant 2022.

S'agissant de nos écoles nous maintiendrons les rénovations prévues dans le plan Ecole à hauteur de 4 millions d'euros par an, mais il faudra sans doute engager une refonte de la carte scolaire plus vite que prévue pour rationaliser le nombre de nos bâtiments scolaires et donc diminuer les coûts de fonctionnement.

Plus largement d'ailleurs, nous devons poser rapidement un diagnostic de l'ensemble de nos bâtiments et sans doute parvenir avec Bourges Plus, à rationaliser nos implantations pour plus d'économies tout en améliorant le niveau du service public.

Des économies devront être recherchées également sur nos dépenses d'énergies comme sur nos dépenses d'éclairage public.

Mais nous devons donner la priorité aux travaux de mise en sécurité ou d'accessibilité pour lesquels beaucoup de retard ont été pris au cours des dernières années.

Voilà quelques pistes que nous explorons actuellement. Tout dépendra bien sûr de la durée de cette crise sanitaire. Mais gardons confiance car nous disposons d'une administration compétente et innovante avec laquelle nous saurons trouver les voies d'améliorations et les gisements d'économies nécessaires.



Si Vauvert m'était conté...



Entre ville et campagne, le quartier de Vauvert s'est développé vers la fin des années 60 à proximité du centre historique de Bourges, le long du canal de Berry. Au travers de témoignages et anecdotes, découvrez un quartier au charme discret, où il fait bon vivre.

Situé entre la route de Marmagne et le canal de Berry, le quartier de Vauvert était à l'origine bien différent du paysage que l'on connaît aujourd'hui. À l'état embryonnaire au début du XX^e siècle avec quelques îlots de maisons campagnardes, sa construction date véritablement juste de l'après-guerre, avec pour point de départ, l'édification d'un lycée de jeunes filles devenant le lycée Marguerite de Navarre. Au-delà de cet établissement, un véritable quartier se met en place avec des maisons de ville, des maisons individuelles et quelques immeubles. Dans un premier temps, 87 pavillons et 58 logements sortent de terre entre ville et campagne.

Un concept original : « l'accession à la propriété »

Un système coopératif innovant permet à des gens de condition modeste d'acquérir des maisons ou des appartements. L'opération se déroulera sur plusieurs tranches dans les années 1960 puis 1970. L'architecte est M. Audureau et les logements sont construits en "accession à la propriété" avec l'aide financière du Crédit Foncier de France.

Alors qu'en même temps, le quartier de la Chancellerie connaît une profonde métamorphose, le concept de Vauvert est totalement différent de ce qui se fait à Bourges Nord. Ce sont des pavillons individuels sur de petits terrains, et des immeubles de 1 ou 2 étages maximum. La publicité de leur vente insiste sur ce nouveau quartier qui est "un milieu calme, aux portes de l'agglomération".

Un quartier discret et tranquille

Ainsi à distance de la cité historique, Vauvert fait alors figure de village à l'extérieur de la ville. À leur tour, les lotissements de Beauregard seront construits puis, sous la pression des Berruyers, de nouveaux lotissements comme Marie-Galante, Canal, ou encore Cavalière achèveront de donner vie à ce nouveau quartier devenu attractif.

Avec l'urbanisation massive, Vauvert connaît, comme dans les autres secteurs de la ville, un développement « en éventail », jusqu'à la route d'Issoudun, constituant une limite avec les quartiers de Barbès et de l'Aéroport. Plus récemment, de nouveaux lotissements sont

venus étoffer l'offre de logements, du côté de la route de Marmagne, et de nouveaux commerces et services (pharmacie, boulangerie, centre commercial, vétérinaire, esthéticienne...) se sont implantés dans le secteur. Les riverains d'aujourd'hui profitent d'un cadre de vie des plus agréables, avec notamment de belles balades par la Rocade verte qui traverse Vauvert, sans se douter qu'ils marchent sur les traces du passé... puisque, sous leurs pieds, passe l'ancienne voie de chemin de fer qui permettait à l'entreprise Aérospatiale (Ndlr : aujourd'hui MBDA) de transporter les pièces d'avions jusqu'à la gare de Bourges. Entre passé et modernité, Vauvert s'adapte et continue sa route...



La mystérieuse usine à gaz

Tous les Berruyers ont connaissance du stade du Gazelec faisant référence à la présence d'une ancienne usine à gaz dans le quartier de Vauvert. En réalité, l'usine n'est jamais sortie de terre !

L'Histoire des usines à gaz de Bourges n'est pas simple puisqu'il y a eu 3 usines à gaz, de 1841 à 1951, situées dans la même zone de la ville, vers le pont d'Auron et la route de Marmagne.

Les usines à gaz à Bourges fonctionnent pendant plus d'un siècle pour assurer l'éclairage avant que certains commencent à s'en servir pour se chauffer. Avec le développement de la production de gaz, on réfléchit alors pour une quatrième usine à Bourges. Un terrain est acheté dans le quartier de Vauvert en 1943, à l'emplacement actuel du stade du ... Gazelec. Finalement, cela ne se fait pas, car l'entreprise est nationalisée en 1946. La société nationale EDF / GDF, en 1950 utilise alors son usine de Vierzon pour alimenter la ville de Bourges jusqu'à l'arrivée du gaz naturel à Bourges en novembre 1962.

Le quartier de Vauvert est empreint de ce souvenir au point de baptiser l'une de ses structures : « stade du Gazelec ».

« Au diable Vauvert ! »

L'expression « au diable Vauvert » existe bel et bien et s'utilise lorsque l'on part très loin. Au même titre qu'à perpète-les-Oies, à pétaouchnok, à trifouilly-les-Oies ou perpète-les-Olivettes, « je vais au diable Vauvert » est passé dans le langage populaire. Plusieurs explications se disputent l'origine de cette drôle d'expression mais quoi qu'il en soit à Bourges, les plus anciens se souviennent l'avoir utilisée. En réalité, Vauvert est un nom de lieu dit et il n'y a pas d'explications dans les textes... On peut imaginer que Vauvert signifie « vallée verte » contracté en Vauvert.

A son origine, le quartier était aux portes de la ville, aux milieux des champs. Il est alors facile pour les Berruyers d'adopter cette expression pour marquer l'impression de distance depuis le centre-ville. Aujourd'hui, l'expression a totalement disparu.



La façade de l'internat de Vauvert : Hommage aux Femmes

En passant devant le lycée Marguerite de Navarre, beaucoup de Berruyers ne s'attardent plus à regarder la façade de l'ancien internat du lycée de jeunes filles, rue de Vauvert. Et pourtant, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2001, le bâtiment mérite que l'on s'y attarde. Il a été construit de 1950 à 1952, sous la direction de l'architecte Jacques Barge, dont l'œuvre la plus connue est l'église de Sainte-Odile, à Paris. Rigueur géométrique, références à l'Antiquité et à la Renaissance, sont présents dans la longue façade monumentale de la rue de Vauvert. Dans la période de l'après-guerre, l'architecte et la directrice de l'établissement confièrent la décoration aux professeurs de l'Ecole des Arts Appliqués de Bourges. Les céramistes Jean et Jacqueline Lerat réalisèrent une série de médaillons de terre cuite évoquant des figures exemplaires de femmes françaises écrivaine, philosophes, artistes, scientifiques, éducatrices, sportives, etc. Un hommage très avant-gardiste pour l'époque et qui mérite toujours d'être remis en lumière...



Hemery : Une histoire de famille

« C'était l'aboutissement d'un projet utopique qui s'est concrétisé en juin 1995 lorsque les portes du seul et unique musée des Meilleures Ouvriers de France, agréé par le Louvre, se sont ouvertes à Bourges ». C'est avec une émotion naturelle que Michelle Hemery évoque ce pourquoi son époux, Hugues Hemery, a œuvré sans relâche. Décédé en avril 2018, Hugues Hemery, Meilleur Ouvrier de France et Compagnon du devoir du Tour de France, était une figure du quartier de Vauvert où l'entreprise familiale de couverture-charpente, transmise de génération en génération, est installée depuis 1950 rue de Vauvert (création de la société Hemery en 1840, rue des écoles).

En homme de conviction et de passion, il a marqué toute une ville avec sa volonté de mettre en lumière les métiers de l'artisanat. « Il a eu la chance de croiser le chemin de Jacques Rimbault, alors maire de Bourges, confie son épouse. Portés par les mêmes ambitions, à savoir valoriser le travail manuel de qualité, les deux hommes ont œuvré pendant 7 ans pour rendre possible cette vitrine de l'excellence française ».

La famille n'a jamais quitté le 162 rue de Vauvert. Aujourd'hui, un de ses enfants est à la tête de l'entreprise, perpétuant la tradition familiale et l'amour du travail bien fait. Des valeurs si chères à Hugues Hemery...



Le Hameau de Pierrelay

Bon nombre de Berruyers ne connaissent pas Pierrelay. La plupart ignore où se situe le hameau et qu'il fait partie intégrante de la ville de Bourges, au même titre, que le quartier de Vauvert, dont il est le voisin le plus proche. En limite des communes de Marmagne et de La Chapelle Saint-Ursin, le hameau de Pierrelay a « toujours été BERRUYER ».

Il faut dire que les cartes IGN ne facilitent pas son intégration au sein de la cité berruyère, montrant encore trop souvent l'entrée de la ville au niveau de la rocade ouest !

Il faut remonter au tout début du 19^{ème} siècle, avant la création du canal de Berry, pour en trouver les preuves : Le domaine de Pierrelay était déjà rattaché à Bourges.

Avec l'avènement du canal de Berry en 1840 et la création de l'écluse de Pierrelay, le hameau s'est progressivement développé allant même jusqu'à posséder, au début du 20^e siècle, 2 bistrotts et une épicerie. A cette époque, la répartition des terres agricoles conduit à l'installation de nombreuses exploitations. Dans les années trente, Pierrelay compte jusqu'à une dizaine de fermes où les Berruyers vont chercher le lait et le fromage blanc. La dernière ferme a cessé son activité à la fin des années 80.

La population a progressivement augmenté pour, après la guerre 39/45, atteindre une centaine d'habitants. Dans les années 50/60 de nombreux citadins sont venus s'installer à Pierrelay pour vivre à la campagne. Certains ont acheté un lopin de terre pour y cultiver la vigne ou un marais.

L'urbanisation, qui s'est accélérée depuis la fin des années 90, fait qu'aujourd'hui, Pierrelay compte plus de 450 habitants. La population plutôt vieillissante a tendance à rajeunir avec la création récente de 3 lotissements.

Avec cette forte évolution démographique, les habitants souhaitent plus de services et d'équipements. Ils aspirent à des animations et à se rencontrer au sein du hameau afin d'assurer une vraie dynamique de quartier.



L'Association des Habitants du Hameau de Pierrelay :

« Bien vivre ensemble »

L'Association des habitants du hameau de Pierrelay (AHHP*) créée en 2016 à l'initiative de quelques riverains au premier rang desquels figure son président Dominique Pasquet (né à Pierrelay), a beaucoup contribué à dynamiser la vie du hameau.

L'AHHP réunit aujourd'hui 190 adhérents (cela représente 110 foyers sur les 220 que compte Pierrelay). Randonnées bisannuelles, vide-greniers, fêtes du hameau et navigation sur le canal de Berry, pique-nique, fêtes de Pâques de Noël et d'Halloween pour les enfants ont créé un vrai lien social entre habitants.

Une dynamique qui va bien au-delà des manifestations festives puisque l'association a mené plusieurs chantiers participatifs, comme l'aménagement des rives du canal et de l'écluse, la mise en valeur de la petite fontaine et des latrines des mariniers. En deux ans le site a retrouvé son cachet d'antan. Des manifestations, des rencontres culturelles y sont maintenant organisées, la mairie a installé une boîte à livres. « Les journées de navigation organisées en partenariat avec l'ARECABE sur le canal de Berry ont rencontré un vif succès, souligne le président de l'AHHP. A tel point que les deux associations se sont unies afin de monter un dossier à destination des décideurs (Mairie, Agglo, Département) en vue de la réouverture à la navigation douce entre Marmagne et Pierrelay ».

Début 2019, l'association a entrepris l'aménagement de locaux en plein cœur de Pierrelay dans d'anciennes serres mises à disposition par la famille Campagne. Ayant obtenu l'agrément de la CAF au 1er avril 2020, ce lieu est devenu « Espace de vie Sociale » ouvert à tous les habitants.

« Dès janvier 2021, si la situation sanitaire nous y autorise, confie Dominique Pasquet, nous proposerons des activités nouvelles comme des ateliers créatifs pour petits et grands, des après-midi jeux, des conférences, des expositions... Une permanence deux fois par semaine permettra aux habitants d'accéder à la bibliothèque. Une aide aux démarches administratives et/ou à des petits services est envisagée ». Autant d'actions dont le seul objectif est d'apporter une vraie qualité de vie à ses habitants.

*AHHP 42 bis route de MarmagnePierrelay 18000 BOURGES
hameau.pierrelay@gmail.com / tél 06 62 32 33 84



Sakina Robinson,

maire-adjointe déléguée à la coéducation et maire adjointe de quartiers Val d'Auron, Hameau de Gionne, Mazières, Pijolins et quartiers Aéroport, Vauvert, Pierrelay, Pissevieille

« Lorsque je suis revenue à Bourges, ma ville natale, après plusieurs années à l'étranger, j'ai eu l'occasion de visiter le hameau de Pierrelay. Cela m'a rappelé mon enfance et cette douceur de vivre ». Sakina Robinson est convaincue de l'intérêt du « slow living » – mode de vie qui consiste à ralentir pour profiter des choses simples et prendre conscience de la beauté qui nous entoure : la nature, les gens, nos occupations. « L'attractivité de notre ville repose sur cette capacité à nous reconnecter à nos vraies valeurs.

J'ai rencontré certains membres de l'Association des Habitants du Hameau de Pierrelay qui revendiquent cette envie de privilégier les relations humaines au monde virtuel et de prendre le temps de vivre en se reconnectant avec la nature qui nous entoure et en l'apprécient.

Dans cet esprit de solidarité contre le stress, je tiens à souligner qu'à l'initiative de l'hôpital George Sand, soucieuse du bien être de son personnel, « une crèche attitude » multi-entreprises a ouvert un de ses établissements à Vauvert, en janvier 2020 (Ndlr : avec des horaires atypiques 6h30-21h30). Un service pour faciliter la vie des jeunes parents et trouver un juste équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. C'est un art de vivre qu'il faut encourager dans tous nos quartiers».

UN PROJET POUR LE SITE DU BON PASTEUR



Un important projet immobilier sur le site du Bon Pasteur est lancé. Les travaux démarreront au second semestre 2021.

Le 20 novembre dernier, le conseil municipal a acté la cession du site du Bon Pasteur à la Société d'économie mixte Territoria pour un montant de 560 000 euros.

Une véritable opportunité pour le centre-ville

Situé au 33 avenue Jean Jaurès, le site du Bon Pasteur, d'une superficie de 7 100 mètres carrés est à l'abandon depuis 1992. Devenu propriété de la ville en 2009, ce bâtiment est aujourd'hui une friche immobilière en plein cœur de Bourges. Véritable lien entre la gare et le centre-ville, ce site représente une véritable opportunité pour redonner vie au centre-ville.

La Ville de Bourges avait lancé un appel à projets sur ce site en mars 2019, remporté par la SEM Territoria.

« Le projet s'inscrit dans la démarche « Cœur de ville », portée par la municipalité. Il vise à renforcer l'attractivité commerciale du territoire et à améliorer le cadre de vie », souligne Hugo Lefelle, maire-adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme.

Un projet privé de 24 millions euros

D'un montant de 24 millions d'euros, c'est l'un des projets privés les plus importants pour les prochaines années sur le cœur de ville de Bourges.

Le bâtiment actuel, en très mauvais état, compte-tenu de sa non occupation durant de nombreuses années sera détruit. Des études sont en cours pour travailler sur le réemploi des matériaux dans le nouveau bâtiment et hors du site.

L'équipe projet portée par la SEM Territoria travaille à l'incorporation du projet dans le tissu urbain, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Une résidence pour jeunes actifs

Le projet comprend une résidence jeunes actifs avec 80 à 100 appartements qui s'adressera aux jeunes dans le cadre d'un premier emploi. Elle proposera des services associés en direction des jeunes ainsi que des espaces partagés. L'objectif

est de proposer un cadre de vie et de travail attractif pour garder sur Bourges les jeunes diplômés et les faire débiter sur le marché du travail dans de bonnes conditions. Cette résidence sera gérée par le groupe lyonnais HSE – qui gère déjà la résidence étudiante située à Lahitolle. Elle sera éligible aux APL ainsi qu'aux aides sociales et proposera des loyers attractifs.

Une résidence tourisme

Le projet comprend également une résidence tourisme de 60 à 80 appartements. Elle proposera des appartements meublés, à la nuitée, à la semaine ou au mois. Elle sera également gérée par le groupe HSE. Elle s'oriente vers une clientèle professionnelle, familiale ou pour des personnes en déplacement culturel ou sportif.

De l'habitat social

Enfin, le projet prévoit avec Val de Berry, dans le cadre de la politique de reconstruction et de remise en place de nouveaux logements sur le centre-ville, la réalisation de 30 logements, allant du T2 au T3.

- CALENDRIER -

Fin d'année 2020 :

signature du compromis avec la Ville de Bourges

Second semestre 2021 :

démarrage du chantier

2023 :

livraison du projet « Bon Pasteur »



CASTOR+

Vous souhaitez poser une question, faire un signalement, contacter les services de la Mairie ?

Pour toute demande, quelle qu'en soit la nature, administrative (état-civil, élections ...) ou technique (incident sur la voie publique, dangerosité d'un nid de poule...), le service Relations Citoyens est à votre disposition.

POUR LE JOINDRE :

> **Le formulaire de contact sur le site internet de la ville de Bourges**

> **L'application Mobile Castor+**, téléchargeable depuis votre téléphone portable

> **Le numéro vert gratuit : 0 805 85 78 85** (gratuit depuis un poste fixe ou un portable), **du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message vocal.



VOS BACS DÉBORDENT ?

> **Vous déposez vos emballages et papiers dans votre bac jaune ?**

> **Vous compostez régulièrement vos déchets alimentaires et vos déchets verts** (si vous en avez la possibilité) **ou vous déposez ces derniers en déchèterie ?**

Malgré toutes ces actions, votre bac roulant pour les ordures ménagères est régulièrement plein, voire vous devez déposer des sacs au pied du bac roulant lors de la collecte ?

Cela rend le travail des agents de collecte plus pénible et la présence de sacs peut créer des nuisances (sacs déchirés,...).

Peut-être la taille de votre bac n'est pas adaptée à votre production de déchets ?

Vous rencontrez les mêmes difficultés avec votre bac jaune ?

Alors, n'hésitez pas à contacter Bourges Plus pour une modification de volume de votre bac vert ou de votre bac jaune. **Le remplacement est gratuit.**

CONTACT : 0800897730 ou
service.environnement@aggllo-bourgesplus.fr

VACCINATIONS GRATUITES



MERCREDIS 6 ET 20 JANVIER 2021 DE 14H30 À 16H30

(centre de soins infirmiers des Gibjoncs, 8 avenue Stendhal).

Prendre rendez-vous auprès de l'IRSA au 02 48 27 28 15 pour y participer.

Marché



Le marché de la Halle Saint Bonnet a lieu tous les dimanches matins.

TRAVAUX

AÉROPORT

Aménagement de la ZAC du Moutet 2^e phase : voie de liaison et giratoire

ASNIÈRES

Stade Jacques Rimbault : déconstruction des loges du 3^e étage

Eglise : réfection électrique et mise aux normes incendie

AURON PRADO

Patinoire : réhabilitation suite à sinistre

Ecole d'Auron : amélioration des bâtiments scolaires

Maison de santé du Prado : construction

CENTRE VILLE

Maison de la culture : construction

Maison des associations :

modification de la porte d'entrée du site

Auditorium : création d'un éclairage extérieur pour le parking des professeurs/artistes

Musée du Berry : réfection de la couverture de la loggia

Musée des MOF : réfection des stores et de la vidéosurveillance

Halle au blé : réfection de la sono

Hôtel Dieu : sécurisation de l'accès aux combles

Place Rabelais : modification carrefour – aménagements cyclables : Plan Vélo

Intercommunal

Mise en place borne amovible rue Moyenne dans le cadre de la piétonisation

Modernisation des lampadaires de la place Gordaine (éclairage public)

Modernisation des vieilles lanternes de style de certaines rues du centre-ville

CHANCELLERIE

Hameau de la Fraternité : création d'un local de stockage dans la salle numéro 6

Groupe scolaire Marcel Plaisant : remplacement des portes coupe-feu 2e tranche

Le Hublot : réfection du parquet de la salle de danse et mise en place de rideaux occultants

EDOUARD VAILLANT

Halle Saint-Bonnet : réfection de la couverture et des frontons / amélioration de la sécurité incendie

Moulin de la Voiselle : rénovation

Travaux de confortement de la digue de la Voiselle en rive droite

GARE

Modernisation des luminaires boulevard Gambetta

GIBJONCS

Restaurant scolaire Mâchereaux : pose de films solaires

Dépôt des jardiniers : construction de vestiaires

Avenue du Maréchal Juin : aménagement d'un terminal bus au CREPS

(Agglobus)

Groupe scolaire des Barbottes : mise en conformité électrique du bâtiment « Élémentaires »

Place Montesquieu : marquage Zone 30 (selon météo)

PIGNOUX/SEMBAT/CHARLET

Route de Guerry : aménagement cyclable

PIJOLINS

Rue de Gionne : PVI aménagement de sécurité et de quai bus

VAL D'AURON

Salle pour tous : fourniture et pose de rideaux occultants

Secteur Limousin : Marquage Zone 30 (selon météo)

Plan d'eau du Val d'Auron : mise en oeuvre vanne de fond au déversoir

ENSEMBLE DE LA VILLE

Entretien des avaloirs

Inspection télévisée des collecteurs d'eaux pluviales

Entretien de réseau par hydrocurage

CONSULTATION CUJAS

BOURGES ET LA PLACE CUJAS

La Ville de Bourges a lancé, le 6 novembre dernier, une grande consultation auprès des citoyens berruyers concernant le devenir de la Place Cujas. Vous avez été plus de 1900 à donner votre avis sur cette place centrale.

Nous vous remercions et vous donnons rendez-vous en Janvier 2021 à l'occasion de la restitution publique en présence de M. Le Maire, des élus et des étudiants-es de 2ème année de DUT Carrières Sociales option Gestion Urbaine.

2021 : UNE AMBITION CITOYENNE

L'année 2021 est celle de la citoyenneté à Bourges : mise en place d'instance de démocratie participative, actions pédagogiques, consultations citoyennes. Dès janvier 2021, la Ville de Bourges lancera une consultation de mi-janvier à mi-février afin d'interroger et de s'interroger collectivement sur "les conditions de la participation et l'engagement de tous les citoyens de Bourges".



3

QUESTIONS À

Alain BOUQUIN

Maire-Adjoint délégué à la citoyenneté et démocratie directe

Un Maire adjoint à la citoyenneté et à la démocratie directe c'est quoi ?

Dans un contexte sociétal fragilisé, c'est pour moi et la municipalité la volonté de créer les conditions d'ouverture et de dialogue qui vont permettre de co-construire la ville et ses politiques publiques avec les habitants. C'est apporter de la confiance et de la reconnaissance aux Berruyers dans leur capacité à participer aux projets. C'est donner du sens à la démocratie dans l'appropriation des biens communs par une démarche positive et active. C'est espérer ne plus faire années après années le triste constat de l'abstention aux diverses élections.

La citoyenneté c'est quoi ?

Je pourrais définir la citoyenneté comme le fait, pour un individu ou pour un groupe, d'être reconnu comme Citoyen et membre de la Commune. En ce sens, elle est un statut de responsabilité qui invite au civisme, à la civilité et à la solidarité. Je souhaite aussi très rapidement pouvoir la définir plus collectivement avec les Berruyers. La citoyenneté ne se décrète pas, elle se construit ensemble.

Pourquoi cette délégation ?

Parce que les enjeux sont multiples, elle doit permettre de renforcer la confiance entre les acteurs locaux (citoyens, associations, entreprises, agents, élus), de rétablir la conscience de l'intérêt général et de permettre à chacun de trouver son rôle et sa place dans la Commune de Bourges. Elle doit fédérer l'intelligence collective dans une démarche d'humanité et d'humanisme. Dès le mois de janvier nous engagerons une consultation et des actions concrètes pour mettre en œuvre cette volonté.

A BOURGES
ACHETEZ LOCAL
AIDEZ NOS
COMMERÇANTS



JESOUTIENS
 MESCOMMERÇANTS

Appel à candidature pour le renouvellement des Conseils de quartier

L'appel à candidatures pour le renouvellement des Conseils de quartier se fera entre le 20 janvier et le 15 février 2021.

Pour tous renseignements :
 02 48 57 80 96



MARAIS : un groupe de travail mis en place pour trouver des alternatives au brûlage des déchets verts



Le brûlage des déchets verts est interdit par la réglementation depuis 2011, et ce en raison notamment de la pollution de l'air que génère cette pratique. Jusqu'alors une tolérance était accordée pour les maraîchers de Bourges situés dans le périmètre des marais classés. La ville souhaite la mise en oeuvre de pratiques alternatives et cette pratique pourra perdurer une année.

Un travail de fond pour en finir avec cette pratique

Toutefois, pour des raisons de santé publique et de protection de l'environnement, le brûlage des déchets dans les marais ne sera plus tolérée à compter de l'automne 2021.

Un groupe de travail associant les associations de maraîchers, un représentant de la ville et un représentant de l'agglomération va commencer à travailler dès janvier 2021 pour trouver des solutions applicables et équilibrées pour faire disparaître cette pratique et favoriser d'autres moyens d'élimination et de valorisation des déchets verts.

« Il est essentiel que les maraîchers soient les propres acteurs de ce changement en participant à l'évolution de leurs pratiques », souligne Yann Galut, Maire de Bourges.

Des solutions alternatives en cours et à l'étude

La Ville de Bourges invite les maraîchers à composter, broyer et laisser se décomposer naturellement sur site les déchets verts. A terme, des bennes pourront être mis à disposition des maraîchers sur plusieurs endroits. L'évacuation deux fois par an des gros déchets verts (troncs, branches...) sur l'ensemble des marais, y compris dans les coulants les plus reculés, sera étudiée en concertation avec les associations de maraîchers. Enfin, la mise à disposition de broyeurs et d'un broyeur itinérant est également envisagée.

Lancement du cadastre solaire de Bourges Plus

Un des objectifs de l'agglomération de Bourges est de développer la production d'énergie renouvelable locale et en particulier le solaire photovoltaïque. Pour vous aider à vous renseigner, et peut-être à franchir le pas pour en installer chez vous, vous pouvez découvrir gratuitement le potentiel solaire de votre toiture en quelques clics sur le cadastre solaire de la Communauté d'Agglomération.

<https://agglo-bourgesplus.insunetrust.solar/>

L'impact du dérèglement climatique sur nos rivières

En recopiant le lien suivant dans un moteur de recherche (<https://sage-yevre-auron.fr/?p=1977>), vous trouverez de nombreuses informations à propos de l'impact du dérèglement climatique sur nos rivières, (Yèvre, Auron...).

En effet, on commence déjà à détecter et mesurer les conséquences locales de ce dérèglement mondial.



BOURGES, future capitale de la Culture...

Bourges entre dans la course pour le label de « Capitale française de la Culture 2022 », et le titre de « Capitale européenne de la Culture 2028 ». Retour sur les tenants et les aboutissants de cette double candidature.

La Ville co-construit son projet culturel avec les acteurs concernés dans le cadre des « Debouts de la Culture ». Le projet constituera la base de travail pour les deux candidatures, le but est de présenter un projet de territoire décliné à deux échelles et selon deux temporalités différentes.

Première échéance en vue : le label « Capitale française de la Culture 2022 ». Cette distinction, créée en octobre dernier par le ministère de la Culture, vise à mettre en valeur le dynamisme et l'attractivité des territoires en distinguant, tous les deux ans, un projet ambitieux, structurant et innovant centré sur l'art et la culture, développé par une ville moyenne ou un groupement de communes de 20 000 à 200 000 habitants. Après une présélection de 10 villes début février 2021, la ville lauréate sera connue fin mars.

Concernant le titre de « Capitale européenne de la Culture » 2028 *, il faudra attendre 2023 pour connaître le choix final. La candidature basée sur un projet de territoire innovant, multi-culturel et en lien avec les habitants, devrait être déposée fin 2021. Cela implique, en amont, l'élaboration d'un programme varié et structuré, le montage des co-financements, la promotion et le lancement d'actions. Dès ce mois de janvier, un assistant à la maîtrise d'ouvrage accompagnera la Ville pour la mise en forme et en œuvre de la candidature européenne. Pour rappel, Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004, et Marseille en 2013, avaient été désignées « Capitales européennes de la Culture ». Pourquoi pas Bourges, en 2028 ?

[*] - titre instauré depuis 1985

Yannick BEDIN,
maire-adjoint délégué à la Culture
à la Ville de Bourges

" Au regard de son histoire et de son patrimoine, Bourges est une ville légitime pour devenir Capitale française et Capitale européenne de la Culture. De Jean de Berry au 14^{ème} siècle, à la politique de décentralisation symbolisée par la Maison de la Culture d'où est issu un des premiers festivals de musiques actuelles, en passant par une des premières friches culturelles de France et un tissu artistique très vivant grâce au travail de l'ENSA, Bourges a toujours su être audacieuse.

Pour cela, le futur projet culturel de Bourges actuellement en cours de préparation, sera le moyen pour porter, de manière ambitieuse, ces 2 candidatures. Enfin, un titre de capitale Culturelle représente un véritable enjeu pour redynamiser notre ville, lui redonner une attractivité économique, refonder et impulser une énergie nouvelle aux acteurs culturels et artistiques, soit remettre Bourges au centre de la culture et de la création, sous toutes ses formes."

Les debouts de la culture, SAISON II

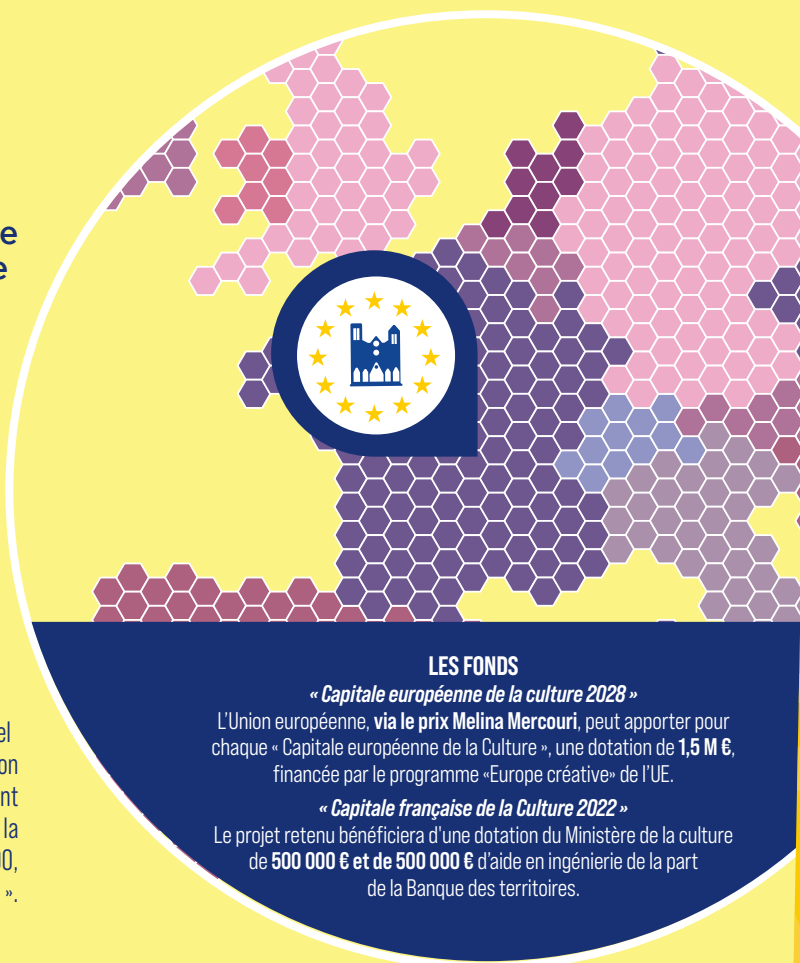
Le 28 novembre dernier, les représentants des structures et associations culturelles de la ville se réunissaient pour la 2^{ème} étape des « Debouts de la Culture »*. Retour sur les échanges et les premières pistes de travail.

Rendez-vous avait été pris en septembre, à l'issue des premiers « Debouts de la Culture ». Le samedi 28 novembre, à l'invitation de la Ville de Bourges, les acteurs culturels – représentants de structures publiques et privées, membres d'associations locales – ont participé aux 2^{èmes} « Debouts de la Culture ». Pour rappel, ce temps d'échange et de concertation collaborative vise à établir le projet culturel de Bourges, pour le court et moyen termes.

Quatre ateliers pour une réflexion collaborative

Après une table ronde portant sur les enjeux d'une politique culturelle locale, les intervenants ont échangé et confronté l'après-midi leurs points de vue lors des quatre ateliers thématiques : « Bourges dans 10 ans, Cité d'accueil d'artistes ? », « Travailler encore mieux ensemble et autrement ? », « Comment développer une citoyenneté culturelle à Bourges ? », « Bourges Capitale du Berry, Capitale européenne de la culture 2028 ? ».

Cette réflexion en commun a permis d'aborder différents points comme l'implantation de compagnies et d'artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, la coopération entre institutions, acteurs privés et associatifs... ou encore, la place faite à l'engagement bénévole dans la culture et au plus près de l'habitant quel que soit son lieu de vie, sans oublier les atouts et les pistes à développer/valoriser dans l'objectif du label Capitale européenne pour 2028.



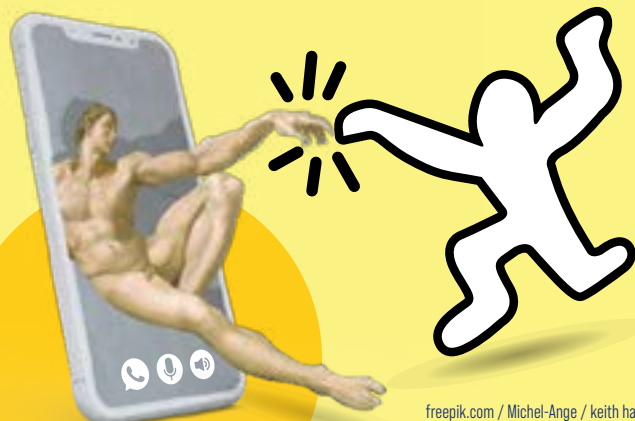
LES FONDS

« Capitale européenne de la culture 2028 »

L'Union européenne, via le prix Melina Mercouri, peut apporter pour chaque « Capitale européenne de la Culture », une dotation de 1,5 M €, financée par le programme « Europe créative » de l'UE.

« Capitale française de la Culture 2022 »

Le projet retenu bénéficiera d'une dotation du Ministère de la culture de 500 000 € et de 500 000 € d'aide en ingénierie de la part de la Banque des territoires.





3

QUESTIONS À

Yannick BEDIN,
maire-adjoint délégué à la Culture
à la Ville de Bourges

Quelle a été la tonalité de cette 2^e étape
de réflexion collaborative ?

« J'ai noté, tout au long des échanges, un respect mutuel entre les participants, qu'ils soient représentants de structures professionnelles, acteurs associatifs, amateurs. Tous ont démontré également le même respect pour les habitants et les publics potentiels. Et malgré le contexte sanitaire actuel, une quarantaine de personnes ont assisté à la table ronde et plus d'une soixantaine ont animé les ateliers, ce qui démontre l'intérêt et la volonté du monde culturel, dans toute sa diversité. »

Avez-vous déjà tiré un premier bilan
de ces rencontres ?

« Des pistes ont été dégagées comme réfléchir à l'identité des salles culturelles tels Le Hublot, les musées, impulser et renforcer la transversalité, autour de projets communs, des intervenants culturels, professionnels, amateurs ou municipaux. Autre sujet à creuser, rendre plus visible les acteurs associatifs de la culture et leurs actions afin de proposer un large choix au public. Pour cela, la question des transports, avec des horaires étendus, est à traiter tout comme celle de la localisation des manifestations, avec des lieux de centralité mais aussi dans les quartiers. Car l'objectif reste de permettre à tous les habitants du territoire, l'accès aux œuvres sous toutes leurs formes et la pratique artistique. »

Quels sont les prochains
rendez-vous à venir ?

« Un troisième temps est prévu ce début d'année sur le patrimoine culturel, sa mise en valeur et sa confrontation à l'art contemporain qui est le patrimoine de demain. Un 4^e temps sera consacré à la présentation du projet culturel dans sa globalité aux habitants, puis nous pourrons, sur le rythme d'une fois par an, mettre en place des rencontres pour un point actualisé sur l'avancée des réalisations et des actions programmées. »

[*] - la journée, composée d'une table ronde et d'ateliers de travail, s'est déroulée en visioconférence en raison du Covid-19

> DIFFUSION DE LA TABLE RONDE « *Quels enjeux pour une politique culturelle locale ?* » SUR WWW.VILLE-BOURGES.FR

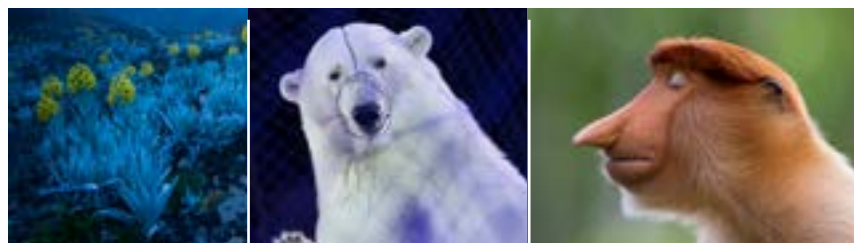


WILDLIFE PHOTOGRAPHER OF THE YEAR

NATURAL
HISTORY
MUSEUM

La nature à vif

Jusqu'au 8 mars, le muséum de Bourges accueille l'exposition des meilleurs photographes de nature 2020. À ne pas manquer !



©Gabrie - Kirste - Mogens

Le tigre de Sibérie sera là... Le calmar, la guêpe-coucou et les crustacés, aussi. Soit, tout un monde animal, du plus grand au plus petit, « capturés » dans son environnement par des photographes d'une centaine de nationalités différentes. Jusqu'au lundi 8 mars, le visiteur pourra découvrir, au muséum, les 100 clichés grand format, en couleurs et noir et blanc, primés au concours Wildlife Photographer of The Year [*]. Pour cette édition 2020, dont les prix ont été décernés le 13 octobre dernier, le jury a reçu 49 000 clichés inscrits dans différentes catégories (paysages, « Sous l'eau », photojournalisme, comportement mammifères/oiseaux/invertébrés, « Le monde entre nos mains »...). Le premier prix, toutes catégories a été attribué au Russe Sergey Gorshkov, pour sa « Tigresse de Sibérie » qui frotte ses joues sur l'écorce d'un arbre afin d'y déposer ses sécrétions...dans une véritable étreinte !

[*] - concours organisé et produit par le Muséum d'histoire naturelle de Londres.

MUSÉUM DE BOURGES *Les Rives d'Auron*

JUSQU'AU 8 MARS, du lundi au dimanche, de 14h à 18h et de 10h à 12h et 14h à 18h, pendant les vacances scolaires (jusqu'au 3 janvier 2021).

TARIFS : 4,40€ et 4,80€ hors Bourges, 2,50€ (étudiant, personne en recherche emploi ou en situation de handicap) et 2,70€ hors Bourges, gratuit pour les - 6 ans.

> Visite sur réservation obligatoire au 02 48 65 37 34

L'orchestre symphonique région Centre-Val de Loire/Tours à Bourges



En préfiguration d'une prochaine saison artistique, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourges a le plaisir d'inviter l'Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire/Tours, le samedi 16 janvier à 19 heures à l'Auditorium. Un beau cadeau de nouvelle année que ce concert exceptionnel sous la direction musicale de Gwennolé RUFET !

Le public berruyer a de quoi se réjouir avec la programmation de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire/Tours à Bourges. Ce dernier a obtenu depuis quelques années une reconnaissance aussi bien nationale qu'internationale, tant pour ses activités symphoniques que lyriques.

L'Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire/Tours est reconnu comme l'une des meilleures formations orchestrales françaises, de par la qualité de ses musiciens, l'originalité et la diversité de ses programmations.

AU PROGRAMME

WA. Mozart : Ouverture des Noces de Figaro K 492 (4 minutes)

WA. Mozart : Concerto pour clarinette en La Majeur K 622 (29 minutes)

L. Beethoven : Symphonie N°7 en la Majeur Opus 92 (40 minutes)

- SOLISTE : François PETIT (clarinette)

RENSEIGNEMENTS : 02 48 48 13 60 ou conservatoire@ville-bourges.fr

TARIFS : 15 € / 5 € (élèves du Conservatoire, carte Famille Ville de Bourges, carte Famille nombreuse SNCF, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) sur présentation de justificatifs et les groupes à partir de 8 personnes) / **GRATUITÉ POUR LES MOINS DE 12 ANS**



6^e Rencontres de Musiques Traditionnelles

Les 6^e Rencontres de Musiques Traditionnelles se tiendront samedi 30 et dimanche 31 janvier 2021 au Conservatoire de musique, de théâtre et de danse de Bourges.

Trois artistes invités animeront des ateliers pendant le week-end et feront un concert samedi soir à 20h à l'auditorium du conservatoire : **Valentin Clastrier** (vielle à roue), **François Robin** (cornemuse) et **Assad Alnassar** (ûd).

**ATELIERS ET CONCERT GRATUITS.
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
AUX ATELIERS**

conservatoire@ville-bourges.fr

Manifestations libres d'entrée,
sous réserve des places disponibles

Avec l'aimable coopération de l'association
des usagers du conservatoire
POINTES ET ACCORDS

Informations 02 48 48 13 60



La fusion Bourges Foot-Bourges 18 sur les rails

L'idéal serait un seul club de foot à Bourges : pour cela il faut soumettre le projet aux assemblées générales, puis aux instances fédérales. L'histoire du Foot est bien compliquée, à Bourges. Le Bourges 18 est née de la fusion de l'ancien FCB avec le club voisin d'Asnières. A l'opposée, dans les quartiers du Nord de Bourges se trouve le Bourges Foot qui s'appelait naguère, les Jeunes de Bourges Nord. Les deux clubs sont actuellement en National 2. Et évoluent au stade Jacques Rimbault. Ce qui - notamment en hiver - est source de problèmes.

Un médiateur

Après les élections municipales, Yann Galut, Maire de Bourges, a engagé une réflexion avec les clubs sur le projet d'une fusion. Depuis le mois de juillet, un médiateur bénévole, Patrick Dorie, se charge de cette lourde mission. Celui qui fut à l'origine de l'épopée du basket travaille, ardemment, sur cette fusion. Le maire, Yann Galut, entend suivre le projet de près : « il faudrait que le nouveau club puisse être opérationnel dès la saison prochaine, car il est évident que la ville ne pourra pas soutenir deux clubs en National 2, au mois de septembre prochain. » Voilà qui est clair. Sous la houlette de Patrick Dorie, le projet de réorganisation global du foot berruyer a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation. Aujourd'hui, les deux conseils d'administration se sont prononcés favorablement pour cette fusion qui bien sûr devra être soumise aux assemblées générales respectives qui seules sont habilitées à valider le processus. Il va falloir faire vite, au printemps prochain, afin de présenter à la Ligue et à la fédération un projet définitif, fin avril début mai. La ville s'engage à soutenir financièrement cet effort de fusion en maintenant les deux subventions (à hauteur environ

de 500.000 €) « Il y aura un coup de pouce lors de la fusion, a dit le maire, car à l'évidence il y aura des frais supplémentaires liés par exemple à l'équipement en maillots de tous les joueurs et joueuses. » Le projet a pour ambition de faire grimper en National les garçons [actuellement en N2] et les filles [en championnat régional].

Des travaux importants sur les structures

Parallèlement, un effort sera fait, pour améliorer globalement les structures vieillissantes du stade Jacques Rimbault (une enveloppe globale de 11 millions d'euros serait nécessaire). La pelouse qui date de 1991 (date de l'inauguration du stade) sera bien sûr refaite. Une attention particulière sera portée aux terrains annexes et aux tribunes. « Un club de haut niveau c'est un ensemble » précise le maire « Il faut que les joueurs puissent se préparer dans les meilleures conditions. Mais c'est aussi des partenaires indispensables pour le partenariat. Or actuellement l'étage supérieur des tribunes est fermé car devenu dangereux ! » Et Patrick Dorie d'ajouter : « Regardez du côté du basket, le haut niveau c'est aussi des installations pour les soins. » Autant dire que dans ce domaine, au foot, tout reste à faire !

Ces travaux se feront sans oublier la structure voisine du stade Pierre Delval, où les filles jouent dans des conditions, très loin d'être satisfaisantes. Les travaux urgents ont déjà été réalisés mais la liste est longue si l'on veut permettre à nos filles d'évoluer au niveau national. Reste à trouver à la nouvelle structure un nom évocateur mêlant passé et avenir. Probablement, à la suite d'une consultation populaire afin de faire appel au maximum de supporters qui attendent avec impatience le retour d'un grand club, dans la ville.

Sport santé : bientôt une 1^{ère} station de fitness



Quand on parle sport on pense bien sûr à la compétition. Le haut niveau comme au Bourges Basket mais aussi la pratique de masse avec une multitude de clubs répartis à travers l'hexagone. On parle beaucoup moins du sport santé. Et pourtant c'est une nécessité qui a tendance à se développer ces derniers mois avec le footing, la randonnée, la gym douce, le fitness.

A Bourges, grâce à la collaboration du comité olympique et du groupement hospitalier du Cher, il a été créé une maison départementale de sport santé.

Notre ville qui ne dispose pas d'un seul parcours santé a décidé d'emboîter le pas à cette préoccupation d'ordre national.

Dès son installation, la nouvelle municipalité a désigné un référent, en la personne de Jean-Marc Bardi, conseiller municipal.

Premier projet, l'installation d'une station de fitness en extérieur. Le projet devrait devenir réalité au printemps. La station qui comprendra différents agrès et ateliers (tous en inox pour garantir la qualité) sera établie en toute logique au Val d'Auron. L'idéal sera à l'avenir de pouvoir mailler tout le territoire communal.

« L'aménagement d'une aire de sport en plein air donne à tous des occasions de développer ou d'entretenir ses capacités physiques et sportives. C'est un espace dynamique et convivial qui se crée avec des équipements adaptés aux envies et aux aptitudes de chacun, des pré-ados aux seniors », précise Jean-Marc Bardi, Conseiller municipal délégué.



RETOUR SUR LES ANIMATIONS 2020

Malgré le contexte difficile, le service jeunesse de la Ville de Bourges s'est mobilisé pour garder le lien avec les jeunes berruyers. Du Bureau information jeunesse aux Points Rencontres jeunes, les animateurs ont réussi à maintenir des animations tout au long de l'année. Retour en images.

LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE

En janvier et février 2020, 75 jeunes ont bénéficié d'une animation dans le cadre de l'Human Tech Day. Ces interventions, sur le principe du vrai/faux, avaient pour objectifs de développer l'esprit et le sens critique des jeunes par rapport aux médias, d'aborder les questions de détournement et de manipulation de l'information, de l'image, de la vidéo... Cette action sera reconduite en début d'année 2021.

LE PRJ DE LA CHANCELLERIE

L'action « n'et toi ton quartier ? » a été mise en place à 3 reprises cette année par le PRJ et parfois avec le collègue Victor Hugo. Le but était de sensibiliser les jeunes au tri des déchets, au respect de la planète et au mieux vivre ensemble. Cette année, le PRJ s'est également impliqué dans des actions partenariales (collectif des mamans et ATC) afin de permettre à des jeunes de s'investir dans des actions solidaires et culturelles.

LE PRJ DU VAL D'AURON

Pendant une semaine, onze jeunes des quartiers berruyers ont participé au dispositif (Quartier libre) au Point Rencontre Jeunes du Val d'Auron. Atelier d'écriture, découvertes des métiers du spectacle et lien social étaient au rendez-vous. **En partenariat avec la Mission Locale, Urb'annale et l'Antre Peaux.**

LE PRJ DE L'AEROPORT

En 2020, des animations de proximité ont été menées pour être au plus près des jeunes comme lors des vacances de février, avec la fabrication de nichoirs et pendant les vacances de Noël avec une journée filles.

LE PRJ DES PRESSAVOIS

Les animateurs ont créé une exposition sur les préjugés en lien avec des jeunes de différents établissements scolaires. L'exposition intitulée « Enquête sur les préjugés » visait à analyser les idées reçues à travers 8 thématiques : l'âge, le sexe, la situation financière, l'origine géographique, l'orientation sexuelle, l'apparence physique, le handicap et la religion.

STAGE OH LES FILLES 2020

32 jeunes filles, âgées de 12 à 16 ans ont participé à l'édition 2020. Elles ont pu profiter d'actions éducatives au sein du Conservatoire de Musique de Danse à la Zumba, sophrologie, théâtre d'improvisation, socio esthétique et aux gestes qui sauvent.

L'ETE DES JEUNES

Le service jeunesse a proposé des animations dans différents quartiers de la ville sur toute la période estivale.

PENDANT LE CONFINEMENT

Pendant ce second confinement, les PRJ fermés au public ont gardé le lien avec la jeunesse en proposant des animations via les réseaux sociaux comme Instagram, Facebook et Snapchat. Il est encore temps de les ajouter à vos contacts !



• PRJ CHANCELLERIE (rue Louise Michel, 02 48 70 74 87) • PRJ VAL D'AURON (route de Lazenay, 02 48 20 68 63) • PRJ AEROPORT (avenue Rolland Garros, 02 48 20 01 87) • PRJ PRESSAVOIS (rue Théophile Gautier, 02 48 70 26 13) • BUREAU INFORMATION JEUNESSE (8 bvd de la république, 02 48 24 77 19)

MAJORITÉ

La santé est un bien inestimable. Voilà une évidence que l'année 2020 aura su nous rappeler.

Pourtant, l'accès aux soins pose des difficultés dans de nombreux territoires et Bourges n'y fait pas exception. La pénurie de médecins et les perspectives d'évolution à court et moyen termes y sont même plutôt préoccupantes. Une projection à 2024 permet d'établir que Bourges ne disposera plus que de 25 médecins généralistes, contre 36 en 2019 et 12 SOS médecins. D'autant que, dans le même temps, l'évolution démographique de la ville permet de constater une progression régulière de la part des personnes âgées de plus de 60 ans, dont le niveau de recours aux soins est en moyenne supérieur à celui des autres catégories d'âges.

Cette situation, couplée à la fragilité de notre hôpital public, nous incite à porter une politique municipale engagée en matière de santé. Aussi, pour tenter d'apporter des réponses, nous avons décidé de développer des projets visant à attirer des professionnels de santé et à rendre notre ville plus attractive.

Fin 2020, à l'occasion de la révision de son zonage identifiant les territoires déficitaires où il faut favoriser l'installation de médecins par des dispositifs d'aides à l'installation, et faisant suite à notre demande, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a identifié les quartiers prioritaires de la ville (Val d'Auron, Chancellerie-Gibjoncs-Moulon) comme « zones d'action complémentaires régionales ». Cette décision représente une première avancée et nous nous en réjouissons.

Nous nous félicitons également du démarrage des travaux de construction de la future Maison de santé pluridisciplinaire du Prado. Un chantier qui permettra en fin d'année 2021 d'installer onze professionnels de santé d'ores-et-déjà identifiés. Dans le même temps, les premières études pour la construction d'un Centre de santé municipal multi-sites seront lancées. Un projet fondé sur les valeurs du service public

où les patients seront pris en charge par des médecins salariés qui pratiqueront le tiers-payant.

Les objectifs de ces deux projets sont de fixer des médecins et paramédicaux sur le territoire de Bourges, en proposant des lieux d'exercice groupé et adapté aux modes de vie actuels.

Parallèlement, nous avons l'assurance d'obtenir l'ouverture d'une première année d'université pour 25 jeunes qui souhaiteraient s'orienter vers des études de médecine, et 30 places supplémentaires seront également ouvertes pour une Licence STAPS, option Accès Santé. Enfin, nous espérons des places supplémentaires aux rentrées prochaines pour les formations d'infirmiers.es et d'aides-soignants.es.

Au-delà de l'accès aux soins, nous souhaitons promouvoir la santé mentale et physique dans toutes les politiques de la Ville ; promouvoir les transports collectifs doux, développer les espaces verts, la pratique d'activités physiques et l'accès à la culture, lutter contre l'isolement des personnes et la délinquance, etc.... Des leviers qui contribuent à la qualité de vie et favorisent le bien-être des habitants. Voilà notre défi pour Bourges en 2021, et pour les années à venir.

Belle année 2021 à toutes et à tous !

OPPOSITION

Chères Berruyères, Chers Berruyers

Servir une cause, c'est un idéal qui anime beaucoup d'entre nous. Que ce soit dans le monde associatif (culturel, sportif, caritatif...), ou en ce qui nous concerne, dans la construction d'une ville moderne, créative et solidaire.

L'année 2020 est désormais derrière nous. Elle aura sans aucun doute accentué la souffrance, le doute, la défiance, pour beaucoup d'entre nous. Nous vivons depuis cette période dans la crainte et sous la contrainte de ce virus. Quel que soit notre âge, notre situation, notre quartier, ses effets sont humainement très difficiles à vivre. Et encore plus pour celles et ceux qui sont isolés. Beaucoup d'entre nous vivent seuls. C'est d'abord à eux que nous voulons penser en ce début d'année 2021. Et nous avons une pensée pour toutes les familles qui ont vu partir un de leur proche, à cause de cette pandémie notamment.

Nous voulons souligner les efforts que chacune et chacun réalisent en cette période. Les services municipaux, les personnels de santé, tous ces professionnels qui

marquent un devoir de solidarité par leur engagement au quotidien. Nous souhaitons les en remercier publiquement.

Pour 2021, nous vous souhaitons une année de tous les espoirs. Une année de bonheur, de santé, de réussites personnelles et professionnelles. Une année qui permettra d'effacer progressivement les difficultés laissées par sa précédente. Nous souhaitons également une très bonne année pour notre ville. Que les décisions prises servent l'intérêt général et permettent à tous de se retrouver en elle. Et pour cela, vous pouvez compter sur notre engagement à vos côtés.

A vous, à celles et ceux qui vous sont chers, TRES BONNE ANNEE 2021 !

Philippe MOUSNY

groupe.unpactepourbourges@gmail.com - 07 49 19 47 06



NORA VIVIANI, L'INFIRMIÈRE SOLIDAIRE DES SOIGNANTS

Depuis quelques semaines, Nora Viviani mène un nouveau combat, la création de salles de repos pour ses collègues soignants. Portrait d'une femme engagée, battante et généreuse.

Oui, cette crise sanitaire aura été « son » déclic.

« Prendre soin de mes collègues soignants m'a toujours habitée mais après avoir vécu la première vague de l'intérieur, j'ai décidé de passer aux actes. » Nora Viviani fait partie de ces « héros du quotidien » que l'on applaudissait, le soir, à 20h. Une infirmière de l'ombre, « petit soldat » anonyme, engagé dans la « guerre » contre la pandémie. « Quand la chirurgie a été mise à l'arrêt au bloc de l'hôpital Jacques-Coeur où je travaille, je me suis évidemment portée volontaire pour renforcer l'équipe de réanimation. » En même temps qu'elle assure ses gardes pour les opérations d'urgence et de cancérologie, elle tient son poste en « réa » comme simple aide-soignante.

« J'aidais pour la gestion du stock de produits Covid, l'installation des malades, la mise en place des appareillages... le but était de venir en soutien à mes collègues afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur mission. »

Peur pour ses proches, peur pour elle

Ces semaines, faut-il le préciser, vont marquer la professionnelle de 39 ans. Avec des sentiments mêlés d'angoisse, de douleur, de mort... « Je me souviens qu'au début nous ne savions rien du virus, il fallait s'équiper pour entrer dans l'unité, quand je revenais à la maison, je déposais mes vêtements dans le garage pour éviter la contamination... il y avait aussi ces corps déposés dans des sacs plastiques et toutes ces familles dans le désarroi. » Nora dit avoir eu peur pour ses proches, pour elle, il lui est aussi arrivé de culpabiliser, impuissante devant le tragique de la situation. « Dans ce réel de crise, j'ai vu et mesuré la souffrance, l'épuisement physique et moral d'un personnel médical sur tous les fronts. Sans parler des conséquences en arrière-plan, sur leur vie personnelle et leur famille. »

« Cette salle de repos accueillera 7 jours sur 7, 24 h sur 24, les personnels hospitaliers. »

Et là sera le déclic... « Il n'était plus question pour moi de rester devant cette détresse sans rien faire, très vite, j'ai pensé à la création d'une salle de repos au sein de l'hôpital pour les hospitaliers. »

Avec l'énergie des convaincus qui peuvent déplacer des montagnes (!), Nora va sensibiliser des personnalités à sa cause comme le comédien Guillaume Canet, l'humoriste Anne Roumanoff ou encore Nicolas Chabanne, le fondateur de la marque « C'est qui le patron ?! »*. Dans le cadre du Fonds de Solidarité des Consommateurs et Citoyens**, ce dernier s'est engagé à financer intégralement la création de la salle. La Ville de Bourges a également décidé de soutenir l'action et des enseignes nationales comme Leroy Merlin, vont accompagner la démarche. « Concrètement, cette salle de repos de 150m² composée d'espaces dédiés accueillera 7 jours sur 7, 24 h sur 24h, les personnels de l'hôpital, qu'ils soient soignants, administratifs, techniciens, agents de service. Chacun pourra, pendant ses temps de pause ou ses jours de congés, s'y détendre dans un décor et une ambiance zen et profiter de prestations, coiffeur, masseur, kinésithérapeute, professeur de yoga... Le but est aussi de faire travailler des acteurs de l'économie locale qui ont souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. »

Chargée du projet au niveau national

L'accès à la salle et aux services sera gratuit, et les prestataires payés, dans un premier temps, par le Fonds de solidarité. La finalité est bien sûr de tendre vers une gestion pérenne de la structure en auto-financement, via un groupement de partenaires locaux (budget de fonctionnement estimé à 10 000€ / an). Côté planning, le début des travaux pour la salle-pilote de Bourges est prévu courant janvier. Et comme les bonnes nouvelles peuvent (parfois) se multiplier, depuis le 14 décembre, Nora s'est mise en disponibilité pour occuper, à la demande de « C'est qui le patron ?! », le poste de chargée de projet, au niveau national. « Mon rôle va consister à présenter et défendre ce concept novateur afin de le dupliquer, auprès des hôpitaux et des villes. » Car elle ne cesse de le dire, « en prenant soin des soignants, on prend aussi soin des patients. » Il n'est jamais inutile de le répéter.

* - marque équitable pour une juste rémunération du producteur, basée sur l'implication active du consommateur.

** - Fonds créé durant le premier confinement alimenté par la société de consommateurs « C'est qui le patron ?! » et certains de ses partenaires.

Infos sur <https://fondsd-solidaritedesconsosetcitoyens.fr/>